

Robert Sévigny

To: FIN POLITIQUE (fin.financementpolitique@montreal.ca); financement-verification@electionsquebec.qc.ca; financement-municipal@electionsquebec.qc.ca
Cc: ordine007@hotmail.com; trojc@live.ca; robert.sevigny@actionmontreal.ca
Subject: Rapport financier annuel audité Action Montréal Équipe Gilbert Thibodeau
Attachments: 4_PV_DAA_Thibodeau c. Reid et Tani-Moore_2022-05-04_13.09.pdf; Rapport financier annuel Complet 2021.zip

Importance: High

PAR COURRIEL ORIGINAUX À LA POSTE

Bonjour messieurs Bourgeois et Rondou,

La présente est en relation avec le jugement du 4 mai 2022 présidé par l'honorable juge Nathalie Chalifour, pièce jointe en attachée.

Veillez trouver, ci attaché le rapport financier annuel audité d'Action Montréal – Équipe Gilbert Thibodeau et le document DGE 1050 VF ainsi que la demande de remboursement des frais de vérification payés à A Marinaro CPA auditeur.

SVP, nous produire un accusé de réception pour dépôt à la Cour du Québec afin de fermer ce dossier, de plus, les originaux ont été mis à la poste.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, messieurs Bourgeois et Rondou, nos salutations distinguées.

Robert Sévigny
Cofondateur, dirigeant et représentant officiel

**Action
Montréal**

Tel : (514) 781-9993
robert.sevigny@actionmontreal.ca
rsevigny@solutionstransit.com
www.actionmontreal.ca

Action Montréal

Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	5 à 8
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan, annexe A	9
État de l'évolution de l'actif net non affecté Bilan, annexe B	10
État des résultats, annexe C	11
Flux de trésorerie, annexe D	12
Notes aux États Financiers	13 à 16
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Liste des électeurs / électrices dont le total des contributions est de plus de 50 \$	17
Emprunts et cautionnements	18
Somme recueillie à l'occasion d'activité ou de manifestation à caractère politique	19
Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies	20
Conciliation des reçus	21 et 22
Liste des sollicitateurs	23 à 25
Déclaration du représentant officiel	26
Déclaration du Chef du parti	27

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021

Montréal, le 29 mai 2022

Au Conseil exécutif d'Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau.

Nous avons compilé, à partir des informations enregistrées durant l'année 2021, le bilan d'Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau au 31 décembre 2021 ainsi que l'états des résultats, des bénéfices et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

De plus nous avons compilé les informations nécessaire à l'audit à l'égard des états financiers et nous n'exprimons aucun commentaire à leur sujet a l'exception qu'il reflète fidèlement les informations en mains de l'exercice 2021 du parti Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les états financiers ont été audités par un auditeur externe et indépendant A Marinaro CPA - Auditeur et qu'ils risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers nous n'avons procédé à aucune écriture de régularisation.

Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau



Gilbert Thibodeau
Chef du Parti



Robert Sévigny
Représentant Officiel

Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau

ÉTATS FINANCIERS
Au 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau (ci-après «Action Montréal»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À mon avis, les états financiers ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit reconnues au Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada, et je me suis acquittés des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers relativement au fait que le parti a demandé un changement de nom au mois de juin 2021. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilité de l'auditeur indépendant à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fait preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et met en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunit des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne; Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

j'acquière une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilité de l'auditeur indépendant à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et met en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunit des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



ANGELO MARINARO, CPA, Auditeur

BILAN

Au 31 décembre 2021

2021

ACTIF

A COURT TERME

Encaisse

3 822 \$

Petite caisse

190

4 012

ACTIF NETS

Actif net non affecté

4 012 \$

Lu et Approuvé,



Représentant officiel



Chef du parti

A. MARINARO, CPA

comptable professionnel agréé

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

Pour l'exercice commençant le 26 janvier 2021 au 31 décembre 2021

	<u>2021</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>4 012</u> \$
<u>Solde à la fin de l'exercice</u>	<u><u>4 012</u></u> \$

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice commençant le 26 janvier 2021 au 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	
<u>REVENU</u>		
Contributions (note3)	15 025	\$
Autres revenus	<u>1 170</u>	
	<u>16 195</u>	
<u>DÉPENSES</u>		
Divers, Don et correction bancaire	385	
Fournitures de bureau et secrétariat	9	
Honoraires professionnels	180	
Internet et Démocratik	2 012	
Intérêts et frais bancaires	460	
Publicité et promotion	1 581	
Transfert à l'agent officiel	<u>7 556</u>	
	<u>12 183</u>	
<u>EXÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</u>	<u>4 012</u>	\$

A. MARINARO, CPA

comptable professionnel agréé

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice commençant le 26 janvier 2021 au 31 décembre 2021

	<u>2021</u>
<u>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</u>	
Excédent des produits sur les charges charges	<u>4 012</u> \$
Encaisse	<u>4 012</u>
<u>ENCAISSE EST COMPOSÉ DE</u>	
Encaisse	3 822
Petite caisse	<u>190</u>
	<u>4 012</u> \$

Action Montreal

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

1. Statut et nature des activités

Action Montréal est un parti politique qui a été autorisé par le Directeur des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 26 janvier 2021. Le 30 juin 2021 le Conseil Exécutif du parti a présenté une demande de changement de nom à Action Montréal-Équipe Gilbert Thibodeau, demande qui a été acceptée par le Directeur Général des élections du Québec.

2. Conventions comptables

Les états financiers du parti ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes suivantes :

Utilisations d'estimations

Pour dresser les états financiers, le représentant officiel doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le représentant officiel possède des événements en cours et sur les mesures que le parti pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instrument financiers

Évaluation des instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, et des créances à recevoir

Les passifs financiers se composent des créditeurs et prêts privés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. Soit directement, soit par l'ajustement du compte provisoire, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coût de transaction

Le parti comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

A. MARINARO, CPA

comptable professionnel agréé

Action Montreal

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

2. Conventions comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont le solde fluctue souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Contestation des produits

Le parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les principales sources de produits du parti sont les contributions et les produits provenant des activités politiques, les produits d'adhésions et les remboursements par la municipalité.

Les contributions et les produits d'adhésions sont constatés au moment de leur encaissement. Les produits provenant des activités politiques sont constatés au moment de l'encaissement de la vente de billet d'activités. Les remboursements par la municipalité sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée.

Apports reçus en services

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider le parti à tenir ses activités. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. CONTRIBUTIONS

	Argent		Biens et services	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
De 50 \$ et plus	54	14 595 \$	1	185 \$
De moins de 50 \$	7	245 \$	-	- \$
Total :	61	14 840 \$	1	185 \$
De 50 \$ et plus - Argent, biens et services			55	14 780 \$
De moins de 50 \$ - Argent, biens et services			7	245 \$
			62	15 025 \$

A. MARINARO, CPA

comptable professionnel agréé

Action Montreal

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financier

Le parti, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le parti est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. Le représentant officiel a déterminé que les actifs financiers qui l'exposent davantage au risque de crédit sont les remboursements par la municipalité, étant donné que le manquement de cette partie à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le parti.

Risque des taux d'intérêt

Le parti est exposé au risque des taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les prêts privés d'électeurs portent intérêt à taux fixe et expose donc le parti au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du parti est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

5. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majorité des revenus du parti provient des allocations aux partis politiques autorisés et remboursements des dépenses électorales de la Ville de Montréal. Le bon fonctionnement du parti dépend de ces allocations et des contributions des électeurs / électrices.

A. MARINARO, CPA

comptable professionnel agréé

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Action Montréal

Liste des électriques et électeurs dont le total des contributions est de plus de 50 \$

Prénom	Nom	adresse	Date	Reçu Numero	Montant
Murielle	Albert		21/10/2021	VF119801	200,00 \$
Éric	Allen		29/4/2021	VF126583	200,00 \$
Raymond	Ayas		5/2/2021	VF126551	200,00 \$
Pierre Réginald	Azar		17/9/2021	VF119802	200,00 \$
Stéphane	Bastien		9/6/2021	VF119806	50,00 \$
Stéphane	Bastien		21/8/2021	VF119807	50,00 \$
Daniel	Bouffard		23/10/2021	VF119793	200,00 \$
Daniel	Bouffard		23/10/2021	VF119794	800,00 \$
Hélène	Brouillette		28/10/2021	VF119779	100,00 \$
Louis	Chandonnet		22/9/2021	VF119822	800,00 \$
Louis	Chandonnet		28/5/2021	VF119823	200,00 \$
Ganq	Chenq		12/9/2021	VF119818	100,00 \$
Maria Thérèse	Colucci		21/10/2021	VF119824	100,00 \$
Jose Ernesto	Cordero		20/10/2021	VF119771	200,00 \$
Élizabeth	Cordero		20/10/2021	VF119773	200,00 \$
Claude	Corriveau		24/2/2021	VF126582	40,00 \$
Jean Pierre	Dakouo		07/11/2021	VF119836	200,00 \$
Yves	Daoust		28/10/2021	VF119780	100,00 \$
Martin	Dumont		27/8/2021	VF119827	200,00 \$
Roy	Eappen		22/8/2021	VF126585	200,00 \$
Mario	Giguère		19/10/2021	VF119761	400,00 \$
Mario	Giguère		21/8/2021	VF126584	200,00 \$
Mario	Giguère		30/9/2021	VF126587	400,00 \$
Michel	Granger		16/06/2021	VF119829	200,00 \$
Jean	Katy		28/10/2021	VF119835	100,00 \$
Ihor	Kravchuk		25/10/2021	VF119831	200,00 \$
Christian	Larocque		30/10/2021	VF119813	200,00 \$
Hui Chen	Lee		17/9/2021	VF119820	50,00 \$
Sbigniew	Mandryk		26/10/2021	VF119810	200,00 \$
Thérèse G.	Métayer		19/9/2021	VF119808	100,00 \$
Marie Carmel	Michel		16/9/2021	VF119825	200,00 \$
Marie Carmel	Michel		28/9/2021	VF119826	800,00 \$
Christina	Milewski		20/10/2021	VF119775	50,00 \$
Gladys	Molina-Butto		20/10/2021	VF119772	200,00 \$
Francisco	Moreno		19/10/2021	VF119817	200,00 \$
Neal	Murkherjee		27/8/2021	VF119722	200,00 \$
Éric	Ouellette		2/8/2021	VF119815	200,00 \$
Josée	Pharand		25/10/2021	VF119837	200,00 \$
Youkov	Pollak		15/8/2021	VF119721	200,00 \$
Janvier	Reyes Cativo		28/10/2021	VF119781	200,00 \$
Janvier	Reyes Moreno		20/10/2021	VF119776	200,00 \$
Philippe	Roy		2/6/2021	VF119701	50,00 \$
Vito	Salvaggio		28/8/2021	VF119809	200,00 \$
Carole	Samaha		10/2/2021	VF126552	50,00 \$
Carole	Samaha		10/2/2021	VF126553	150,00 \$
Bougadari	Sanogo		4/8/2021	VF119811	200,00 \$
Bougadari	Sanogo		24/10/2021	VF119812	400,00 \$
Clément	Sauriol		19/6/2021	VF119792	400,00 \$
Clément	Sauriol		11/3/2021	VF119791	200,00 \$
Robert	Sévigny		6/8/2021	VF119804	200,00 \$
Robert	Sévigny		5/11/2021	VF126561	800,00 \$
Robert	Shedleur		21/10/2021	VF119805	200,00 \$
Monsieur	Test		29/4/2021	VF119830	50,00 \$
Gilbert	Thibodeau		10/2/2021	VF126581	200,00 \$
Gilbert	Thibodeau		20/9/2021	VF126586	800,00 \$
Carmen	Torrez Romero		27/10/2021	VF119778	200,00 \$
Éric	Tremblay		20/10/2021	VF119816	200,00 \$
Jean Christophe	Trottier		19/10/2021	VF119832	200,00 \$
Jean Christophe	Trottier		6/8/2021	VF119833	200,00 \$
Jean Christophe	Trottier		19/10/2021	VF119834	200,00 \$
Lise	Vallée		29/9/2021	VF119838	800,00 \$
Lise	Vallée		17/8/2021	VF119821	200,00 \$
Ginette	Veilleux		14/7/2021	VF119819	25,00 \$
Steve	Zatylny		20/10/2021	VF119774	50,00 \$

Action Montréal

Sommes recueillies à l'occasion d'activités ou de manifestations à caractère politique

Exercice se terminant le 31 décembre 2021

Date	Lieu	Nature	Prix d'entrée	Aves reçu de contribution	Sans reçu de contribution	Revenus accessoires
			0\$	0\$	0\$	0\$
			0\$	0\$	0\$	0\$
			0\$	0\$	0\$	0\$
			0\$	0\$	0\$	0\$
			0\$	0\$	0\$	0\$

Action Montréal

Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies

Exercice se terminant le 31 décembre 2021

Nom de l'établissement	Adresse	# Numéro de compte
<i>Caisse Desjardins de Bordeau-Cartierville – St-Laurent, CDE de l'ouest de Montréal</i>	<i>2578, rue de Salaberry, Montréal, Québec, H3M 1L3</i>	<i>390533</i>
<i>Caisse Desjardins de Bordeau-Cartierville – St-Laurent, CDE de l'ouest de Montréal</i>	<i>2578, rue de Salaberry, Montréal, Québec, H3M 1L3</i>	<i>390691</i>

Action Montréal

Conciliation des reçus au 31 décembre 2021

Exercice se terminant le 31 décembre 2021

Numéro de série des reçus abîmés, annulés ou perdus

No: VF119777, 119803, 119814, 119828, 119839 et 119840.

Note 1 et 2

- 1 Les reçu officiel ne peut être délivré qu'a un électeur de la municipalité qui a fait lui-même une contribution à même ses propres biens. Sur demande, remettre au trésorier ou au DGE toutes les copies (2) reçus délivrés en même temps que le présent rapport.**

- 2 Les reçus abîmés, annulés ou perdus doivent être retournés au trésorier ou au DGE ou sinon, fournir les détails et les motifs des reçus non retournés.**

Détails des reçus non retournés

Raisons:

- 1. Les carnets de reçus no. # VF 126591 à 126600 et VF 119731 à 119740 ont été perdus / égarés par les sollicitateurs.**

- 2. Les carnets de reçus no. # VF 119711 à 119720, 119741 à 119750, 119751 à 119760, 119841 à 119850, 119851 à 119860, 119861 à 119870, 119871 à 119880, 119881 à 119890 et 119891 à 119900 ont été conservés pour les contributions futures au parti.**

Action Montréal



DGE-1030-VF (21-03)

Liste des sollicitateurs et des sollicitées

En vertu des articles 432 et 433 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,

RAYMOND AYAS
Nom du représentant officiel ou de la représentante officielle

représentant(e) officiel(le) de Action Montréal - Équipe GILBERT THIBODEAU
Nom du parti ou de la personne candidate autorisée

dans la municipalité de Montréal
Nom de la municipalité

a désigné par écrit les sollicitateurs et sollicitées ci-dessous.

Nom et adresse des sollicitateurs et des sollicitées	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Prénom et nom <u>ROBERT SÉVIGNY</u> Adresse [REDACTED]	<u>6/2/2021</u>	<u>5/2/2022</u>	<u>001</u>
Prénom et nom <u>GILBERT THIBODEAU</u> Adresse [REDACTED]	<u>6/2/2021</u>	<u>5/2/2022</u>	<u>002</u>
Prénom et nom <u>RAYMOND AYAS</u> Adresse [REDACTED]	<u>5/2/2021</u>	<u>4/2/2022</u>	<u>003</u>
Prénom et nom <u>MARIE-CARMEL MICHEL</u> Adresse [REDACTED]	<u>1/08/2021</u>	<u>30/1/2022</u>	<u>004</u>
Prénom et nom <u>CLÉMENT SAURIOU</u> Adresse [REDACTED]	<u>15/2/2021</u>	<u>14/2/2022</u>	<u>005</u>

RAYMOND
Signature du représentant officiel ou de la représentante officielle

13 janvier 2022
Date

N.B. : Si le représentant officiel ou la représentante officielle désigne des personnes pour solliciter et pour recueillir des contributions, il doit dresser une liste des sollicitateurs et des sollicitées et la transmettre au trésorier ou à la trésorière de la municipalité. S'il ne désigne aucun sollicitateur, le représentant officiel doit transmettre une liste vide, signée, au trésorier ou à la trésorière.

Action Montréal



DGE-1030-VF (21-03)

Liste des solliciteurs et des sollicitieuses

En vertu des articles 432 et 433 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,

RAYMOND AYAS
Nom du représentant officiel ou de la représentante officielle

représentant(e) officiel(le) de Action Montréal - Équipe Gilbert Phibodeau
Nom du parti ou de la personne candidate autorisée

dans la municipalité de Montréal
Nom de la municipalité

a désigné par écrit les solliciteurs et sollicitieuses ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs et des sollicitieuses	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Prénom et nom <u>JEAN-CHRISTOPHE TRETIER</u> Adresse [redacted]	<u>30/7/2021</u>	<u>29/7/2022</u>	<u>006</u>
Prénom et nom <u>NEAL MUKHERJEE</u> Adresse [redacted]	<u>1/8/2021</u>	<u>31/7/2022</u>	<u>007</u>
Prénom et nom <u>LOUIS CHANDONNET</u> Adresse [redacted]	<u>1/8/2021</u>	<u>1/12/2021</u>	<u>008</u>
Prénom et nom <u>MARIE GIGUÈRE</u> Adresse [redacted]	<u>17/8/2021</u>	<u>16/8/2022</u>	<u>009</u>
Prénom et nom <u>BOUGADARI SANOGO</u> Adresse [redacted]	<u>17/8/2021</u>	<u>16/8/2022</u>	<u>010</u>

[Signature]
Signature du représentant officiel ou de la représentante officielle

13 janvier 2022
Date

N.B. : Si le représentant officiel ou la représentante officielle désigne des personnes pour solliciter et pour recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et des sollicitieuses et la transmettre au trésorier ou à la trésorière de la municipalité. S'il ne désigne aucun solliciteur, le représentant officiel doit transmettre une liste vide, signée, au trésorier ou à la trésorière.

Action Montréal



DGE-1030-VF (21-03)

Liste des solliciteurs et des sollicituses

En vertu des articles 432 et 433 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*,

RAYMOND AYAS
Nom du représentant officiel ou de la représentante officielle

représentant(e) officiel(le) de Action Montréal - Groupe Gilbert Trépoiteau
Nom du parti ou de la personne candidate autorisée

dans la municipalité de Montréal
Nom de la municipalité

a désigné par écrit les solliciteurs et sollicituses ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs et des sollicituses	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Prénom et nom <u>FRANCISCO MORENO</u>	<u>5/10/2021</u>	<u>4/10/2022</u>	<u>011</u>
Adresse [REDACTED]			
Prénom et nom	_____	_____	_____
Adresse			
Prénom et nom	_____	_____	_____
Adresse			
Prénom et nom	_____	_____	_____
Adresse			
Prénom et nom	_____	_____	_____
Adresse			

RAYAS _____ 13 janvier 2022 _____
Signature du représentant officiel ou de la représentante officielle Date

N.B. : Si le représentant officiel ou la représentante officielle désigne des personnes pour solliciter et pour recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et des sollicituses et la transmettre au trésorier ou à la trésorière de la municipalité. S'il ne désigne aucun solliciteur, le représentant officiel doit transmettre une liste vide, signée, au trésorier ou à la trésorière.

Action Montréal



DGE-1101-VF (21-04)

Déclarations pour le rapport financier d'un parti politique

Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle

Je, Raymond Ayas
Prénom Nom

domicilié(e) au _____
Adresse

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé Action Montréal - Équipe Gilbert Thibodeau
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit.

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit à cette fin, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Tous les comptes bancaires ouverts pour le parti sont indiqués au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées dans le ou les comptes bancaires ouverts pour le parti et sont conformes à la LERM.
5. Le cas échéant, toutes les sommes reçues du trésorier ou de la trésorière de la municipalité ont été déposées dans le ou les comptes bancaires ouverts pour le parti.
6. L'allocation est destinée au remboursement des dépenses faites et acquittées pour l'administration courante du parti, pour la diffusion de son programme politique ou pour appuyer l'action politique de ses membres.
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ces prêts sont conformes à la LERM. Lorsque ces prêts proviennent d'un électeur ou d'une électrice, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses non électorales que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles des déléguées et délégués, le cas échéant, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la LERM.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires indiqués dans le présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles payées à partir d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel ou de la représentante officielle.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché (au sens de l'article 427). Un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur ou une électrice, à l'exception de travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole (au sens de l'article 428 1^o) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement; le fruit de leur travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

Raymond Ayas
Signature du représentant officiel ou de la représentante officielle

13 janvier 2022
Date

Action Montréal

Signature et déclaration du chef du parti

Signature et déclaration du chef de parti

Je, GILBERT THIBODEAU
Prénoms Nom

domicilié au [REDACTED]

chef du parti politique autorisé Actions Montréal - Équité GILBERT THIBODEAU
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles concernant les dépenses électorales.
2. J'ai rappelé à l'agent officiel et à ses adjoints l'obligation de respecter ces règles.
3. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
4. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
5. Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.
6. Je vous confirme qu'à ma connaissance, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

[Signature]
Signature du chef du parti

le 13 JANVIER 2022
Date

Rapport financier d'un parti politique autorisé

IDENTIFICATION							
Nom de la municipalité							
<i>MONTREAL</i>							
Nom du parti politique							
<i>ACTIONS MONTREAL - EQUIPE GILBERT THIBODEAU</i>							
Période couverte par ce rapport							
DU	Année	Mois	Jour	AU	Année	Mois	Jour
	<i>2021</i>	<i>01</i>	<i>26</i>		<i>2021</i>	<i>12</i>	<i>31</i>

ÉTAT DES RÉSULTATS
Partie 1 – PRODUITS

		20-Y		20-X	
1. Contributions de plus de 50 \$	Nombre de donateurs(-trices) : <i>54</i>	<i>14595</i>	-		\$
2. Contributions de 50 \$ ou moins	Nombre de donateurs(-trices) : <i>7</i>	+	<i>245</i>	-	+
3. Adhésions	Nombre d'adhésions : <i>52</i>	+	<i>980</i>	-	+
4. Revenus d'activités ou de manifestations à caractère politique		+	<i>0</i>		+
5. Revenus accessoires		+	<i>185</i>	-	+
6. Revenus d'allocation		+	<i>0</i>		+
7. Revenus d'appariement		+	<i>0</i>		+
8. Remboursement de dépenses électorales		+	<i>0</i>		+
9. Remboursement de frais de vérification		+	<i>0</i>		+
10. Transferts reçus de l'agent(e) officiel(le)		+	<i>0</i>		+
11. Intérêts gagnés		+	<i>0</i>		+
12. Recouvrement de taxes de vente (TPS et TVQ)		+	<i>0</i>		+
13. Autre produit (préciser) <i>Collecte pour rue (Chapman)</i>		+	<i>190</i>	-	+
14. Autre produit (préciser)		+	<i>0</i>		+
15. Autre produit (préciser)		+	<i>0</i>		+
16. TOTAL DES PRODUITS		▶	<i>16195</i>	-	\$
				<i>0</i>	\$

Nom de la municipalité <i>Montreal</i>				Nom du parti politique <i>Action Montreal - Groupe Robert Thibodeau</i>			
Période couverte par ce rapport							
DU	Année	Mois	Jour	AU	Année	Mois	Jour
	<i>2021</i>	<i>01</i>	<i>26</i>		<i>2021</i>	<i>12</i>	<i>31</i>

ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)

Partie 2 - CHARGES

	20-Y		20-X	
		\$		\$
17. Publicité	<i>1580</i>	<i>91</i>	<i>0</i>	
18. Dépenses liées à des activités ou manifestations à caractère politique	<i>0</i>		<i>0</i>	
19. Loyer	<i>0</i>		<i>0</i>	
20. Fournitures de bureau	<i>8</i>	<i>60</i>	<i>0</i>	
21. Télécommunications	<i>0</i>		<i>0</i>	
22. Salaires	<i>0</i>		<i>0</i>	
23. Frais de déplacement	<i>0</i>		<i>0</i>	
24. Frais bancaires	<i>460</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	
25. Location de salle	<i>0</i>		<i>0</i>	
26. Location d'équipement	<i>0</i>		<i>0</i>	
27. Frais de vérification	<i>0</i>		<i>0</i>	
28. Services professionnels	<i>180</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	
29. Intérêts sur dettes	<i>0</i>		<i>0</i>	
30. Transferts faits à l'agent(e) officiel(le)	<i>7556</i>	<i>73</i>	<i>0</i>	
31. Dépenses électorales payées par le (la) représentant(e) officiel(le)	<i>0</i>		<i>0</i>	
32. Remboursement de contributions d'une année antérieure	<i>0</i>		<i>0</i>	
33. Remboursement de l'excédent des 3 % des revenus d'activités	<i>0</i>		<i>0</i>	
34. Amortissement des immobilisations	<i>0</i>		<i>0</i>	
35. Autre charge (préciser) <i>Correction Bancaire & Tru Whap.</i>	<i>385</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	
36. Autre charge (préciser)	<i>0</i>		<i>0</i>	
37. Autre charge (préciser)	<i>2012</i>	<i>02</i>	<i>0</i>	
38. TOTAL DES CHARGES	<i>12183</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	
39. EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<i>4012</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Norm de la municipalité				Norm du parti politique			
Montreal				Action Montreal - Equipe Robert Thibodeau			
Période couverte par ce rapport							
DU	Année	Mois	Jour	AU	Année	Mois	Jour
	2021	01	26		2021	12	31

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	Investis en immobilisations		20-Y Total	20-X Total
	Non affectés			
40. Solde du début	0	0	+ 0	+ 0
41. Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	0	4012	+ 4012 -	+ 0
42. Solde à la fin	0	4012	▶ 4012 - \$	0 \$

Nom de la municipalité <i>Matteial</i>				Nom du parti politique <i>Coalition Mattheial - Groupe Gilbert Thibodeau</i>			
Période couverte par ce rapport							
DU	Année	Mois	Jour	AU	Année	Mois	Jour
	<i>2021</i>	<i>01</i>	<i>26</i>		<i>2021</i>	<i>12</i>	<i>31</i>

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	20-Y	20-X
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<i>4012 -</i> \$	
(+) Amortissement des immobilisations	<i>0</i>	
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	<i>0</i>	
Autres activités de fonctionnement (préciser)	<i>0</i>	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<i>0</i>	
Rentrées de fonds nettes: activités de fonctionnement	▶ <i>4012 -</i> \$	▶

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

(+) Augmentation de la dette	<i>0</i> \$	
(-) Remboursement de la dette	<i>0</i>	
(-) Acquisition de placements	<i>0</i>	
(+) Disposition de placements	<i>0</i>	
(-) Acquisition d'immobilisations	<i>0</i>	
(+) Disposition d'immobilisations	<i>0</i>	
Autres activités de financement/investissement (préciser)	<i>0</i>	
Rentrées (sorties) de fonds nettes : Activités de financement et d'investissement	▶ <i>0</i> \$	▶
Augmentation (diminution) des liquidités	▶ <i>0</i> \$	▶
Liquidités au début de l'exercice	<i>0</i>	
Liquidités à la fin de l'exercice	▶ <i>4012 -</i> \$	▶

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Nom de la municipalité <i>Montreal</i>	Nom du parti politique <i>Union Montreal-Equipe Robert Thibodeau</i>						
Période couverte par ce rapport							
DU	Année	Mois	Jour	AU	Année	Mois	Jour
	<i>2021</i>	<i>01</i>	<i>30</i>		<i>2021</i>	<i>12</i>	<i>31</i>

BILAN

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	
Dépôts à terme	
Débiteurs (note complémentaire 3)	
À recevoir de la municipalité	
Recouvrement de taxes à recevoir	
Autre actif à court terme (préciser)	
Autre actif à court terme (préciser)	
Total actif à court terme	

	20-Y			20-X	
	<i>4012</i>	-	\$		\$
+	<i>0</i>			+	
+	<i>0</i>			+	
+	<i>0</i>			+	
+	<i>0</i>			+	
+	<i>0</i>			+	
+	<i>0</i>			+	
▶	<i>4012</i>	-	\$		\$

PLACEMENTS (note complémentaire 4)	
IMMOBILISATIONS (note complémentaire 5)	
AUTRES ACTIFS À LONG TERME	
Total de l'actif	

	<i>0</i>				
+	<i>0</i>			+	
+	<i>0</i>			+	
▶	<i>0</i>		\$		\$

PASSIF À COURT TERME

Découvert de banque	
Créditeurs (note complémentaire 6)	
Partie de la dette échéant au cours du prochain exercice	
Autre actif à court terme (préciser)	
Autre actif à court terme (préciser)	
Total actif à court terme	

	<i>0</i>				
+	<i>0</i>			+	
+	<i>0</i>			+	
+	<i>0</i>			+	
+	<i>0</i>			+	
▶	<i>0</i>		\$		\$

DETTE À LONG TERME	
AUTRES PASSIFS À LONG TERME	
Total du passif	

	<i>0</i>				
+	<i>0</i>			+	
▶	<i>0</i>		\$		\$

ACTIFS NETS

Actifs nets investis en immobilisation	
Actifs nets non affectés	
Total de l'actif net	

	<i>0</i>				
+	<i>4012</i>	-		+	
▶	<i>4012</i>	-	\$		\$

TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	
---	--

	<i>4012</i>				
▶	<i>4012</i>	-	\$		\$

Signature du représentant officiel ou de la représentante officielle

Signature du (de la) représentant(e) officiel(le)	<div style="text-align: right; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">29 mai 2022</div> Date
---	--

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Nom de la municipalité			Nom du parti politique				
<i>Mattiac</i>			<i>Optim Mattiac - Groupe Gilbert Thibodeau</i>				
Période couverte par ce rapport							
DU	Année	Mois	Jour	AU	Année	Mois	Jour
	2021	01	26		2021	12	31

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Autorisation

Le parti a été autorisé par le directeur général des élections du Québec en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* le 26 janvier 2021 Date

2. Principales méthodes comptables

Description des principales conventions comptables

NCOSBL -

3. Débiteurs

Description

4. Placements

Description : nature, taux d'intérêt, date d'échéance, montant

Aucun

5. Immobilisations

Nature	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			20-Y	20-X
Ammeublement	<i>0</i>		<i>0</i>	
Équipement informatique	<i>0</i>		<i>0</i>	
Autre	<i>0</i>		<i>0</i>	

6. Créiteurs

Description

7. Contributions

	Argent		Biens et services		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	20-Y	20-X
De plus de 50 \$ (section 1)	<i>54</i>	<i>14595 -</i>	<i>1</i>	<i>185 -</i>	<i>14780 -</i>	
De 50 \$ et moins	<i>7</i>	<i>245 -</i>			<i>245 -</i>	
Total	<i>61</i>	<i>14840 -</i>			<i>15025 -</i>	

8. Engagements

Description. Par exemple: bail, etc

Aucun

9. Autres (préciser)

Description

nil

No. au rôle : 4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE DE PRATIQUE CIVILE
Procès-verbal d'audience

500-22-272171-227

DIVISION ADMINISTRATIVE ET D'APPEL

Par défaut Non contesté Contesté Représentations Contesté avec enquête Sauvegarde Délibéré

GILBERT THIBODEAU (f.a.s.: Parti Action Montréal) (REQUÉRANT)	Requérante <input checked="" type="checkbox"/> Demande Intimée <input type="checkbox"/>
Me PIERRE REID, ès qualité de Directeur général des Élections du Québec (INTIMÉ) et Me EMMANUEL TANI-MOORE, Ès qualité de Secrétaire trésorier de la Ville de Montréal, président d'élection Montréal (MIS EN CAUSE)	Intimé <input checked="" type="checkbox"/> Défense Mis en cause <input checked="" type="checkbox"/>

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Début : 10h30 Fin : 10h48

Salle : 13.09

Date : 4 mai 2022

Greffière : *Natalie Leszkiewicz*

AUDIENCE PRÉSIDÉE PAR L'HONORABLE NATHALIE CHALIFOUR, J.C.Q. (JC0BH6)

Partie requérante	Me Jean-Christophe Trottier (PRÉSENT) (514) 521-6644 trojc@live.ca
Partie intimée	Me Geneviève Lemay (PRÉSENTE) DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS (418) 644-1090, poste 5201 glemay@electionsquebec.qc.ca
Partie mise en cause	Me Alexandre Auger (ABSENT) VILLE DE MONTRÉAL (514) 872-1436 alexandre.auger@montreal.ca
REQUÊTE AMENDÉE URGENTE DU REQUÉRANT GILBERT THIBODEAU «PARTI ACTION MONTRÉAL» AFIN DE PROLONGER LE DÉLAI DE PRODUCTION D'UN RAPPORT FINANCIER VÉRIFIÉ (003) Article 506 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités	
10h30	Identification de la cause, des parties et des avocats du requérant et de l'intimé.

10h33	Le représentant du mis en cause, Me Alexandre Auger, est absent et ne conteste pas la demande. Un courriel de sa part est au dossier de la Cour.
10h38	ASSERMENTATION de M. Robert Sévigny / 1213-A, rue Cartier / MTL / Qc / H2K 4C4 : Témoin du demandeur requérant Me Trottier interroge M. Sévigny.
10h40	Me Lemay interroge également M. Sévigny.
10h41	Le requérant demande la modification de sa conclusion principale pour porter la date ultime de production des rapports financiers vérifiés au 15 juin 2022 plutôt qu'au 15 juillet 2022. Cette modification est faite avec l'accord de l'intimé.
10h43	<p style="text-align: center;">JUGEMENT SÉANCE TENANTE</p> <p>Tenant compte de la preuve, des représentations des parties, de l'accord de l'intimé et de l'article 506 de la <i>Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités</i> (RLRQ, c. E-2.2):</p> <p>LE TRIBUNAL :</p> <p>ACCUEILLE la requête du requérant;</p> <p>ORDONNE que la date ultime de production des rapports financiers vérifiés par audit soient reportée au plus tard au 15 juin 2022;</p> <p>PREND ACTE qu'il n'y aura pas de pénalité jusqu'à la date butoir prévue dans la présente ordonnance;</p> <p>LE TOUT SANS FRAIS DE JUSTICE.</p> <div style="text-align: right; margin-top: 20px;">  <hr style="width: 200px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> NATHALIE CHALIFOUR, J.C.Q. </div>
10h48	Fin de l'audience.



Par courriel

**COUR
DU QUÉBEC**

L'Honorable Éric Dufour
Juge Coordonnateur adjoint
Division administrative et d'appel

Le 12 mai 2022

Me Jean-Christophe Trottier
1629, rue Amherst
Montréal (Québec) H2L 3L4
trojc@live.ca

Me Geneviève Lemay
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
1045 avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 200
Québec (Québec) G1W 0C6
glemay@electionsquebec.qc.ca

Me Alexandre Auger
GAGNIER GUAY BIRON
775 rue Gosford, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 3B9
alexandre.auger@montreal.ca

OBJET : 500-22-272171-227
Gilbert Thibodeau, f.a.s. « parti Action Montréal »
c.
Me Pierre Reid, ès qualité de Directeur général
des Élections du Québec
-et-
Me Emmanuel Tani-Moore, ès qualité de
Secrétaire trésorier de la Ville de Montréal
président d'élection Montréal

Maîtres,

Je prends connaissance du procès-verbal de ma collègue, la juge Chalifour, daté du 4 mai dernier.

Veillez m'informer lorsque les parties se seront conformées aux conclusions de ce procès-verbal, au plus tard le 15 juin 2022.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'É. Dufour', with a horizontal line extending to the right.

ÉRIC DUFOUR, J.C.Q.

Juge coordonnateur adjoint

Responsable de la Division administrative et d'appel

Action Montréal, Groupe Gilbert Thibodeau

1100 rue Laurier est
Montréal, Québec,

H2S 1S1



Elections Montréal
Monsieur Emmanuel Tani-Moore
45 Jean François Rondeau
Ville de Montréal
630 Boul. René-Lévesque E,
Montréal, Québec, H3B 1S6



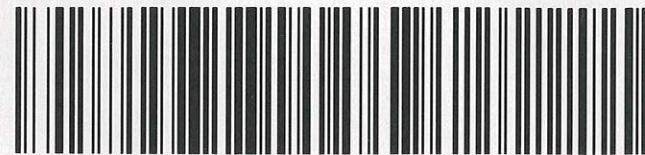
CANADA POSTES
POST CANADA

1

Xpresspost™/MC

TO/À: 300-630 RENE-LEVESQUE W BLVD
MONTREAL QC H3B 1S6

H3B 1S6



TRACKING NUMBER 0224 6426 5486 5024 N° DE REPÉRAGE

Sender warrants that this item does not contain non-mailable matter.
L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas d'objet inadmissible.

FROM / DE: 31x25x1.5cm 0.608 KG VE/EV
Transaction No.
N° de transaction 0100036436

RPOS/PDVO V2205.0.252 SPEC 3696 V6
PIN / NIP: 0224 6426 5486 5024

3^e étage